

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 14 (1917)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne la rédaction
s'adresser à M. SCHUMACHER,
à Daillens (Vaud).

Pour l'envoi du journal,
s'adresser à M. E. FARRON, à Tavannes.

Bibliothèque :

M. SCHUMACHER,
à Daillens.

Présidence :

M. MAYOR, juge,
à Novalles.

Assurances :

M. FORESTIER,
à Founex.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à l'*Agence Suisse de Publicité HORT* à Lausanne.

QUATORZIÈME ANNÉE

N° 8

AOUT 1917

SOMMAIRE :

Convocations : Sections des Alpes et du Jura-Nord. — Nécrologie du professeur Dr E.-A. Göldi, par M. le Dr O. M. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Rapport du président, par M. A. MAYOR. — Assurance contre les accidents, par M. L. FORESTIER. — Une visite dans un rucher modèle, par Un reconnaissant — Pesées de ruches. — Nouvelles des ruchers.

Section des Alpes.

L'assemblée d'automne est fixée au dimanche 19 août, à 2 heures, à Glion sur Montreux.

La convocation personnelle indiquera le local et les tractanda de cette assemblée. *Le Comité.*

Jura-Nord.

Réunion le 15 août à Courtemaîche, à 2 heures après midi. Sujet de la conférence : *Nourrissement et hivernage.*

† LE PROFESSEUR Dr E.-A. GÖLDI

Le professeur Dr E.-A. Göldi est mort subitement à Berne, le 5 juillet, à l'âge de 58 ans. Né à Ennetbühl (Saint-Gall), il a passé, après avoir fait ses études en Europe, une grande partie de sa vie de grand travail au Brésil. Là, sur les bords splendides de l'Amazonie, il s'est acquis, par ses recherches dans le domaine des sciences naturelles, une réputation mondiale. En 1905, il revint à Berne et ouvrit à l'Université des cours d'insectologie et de géographie des insectes. Son effort tendait toujours et surtout à ouvrir les yeux de

ses élèves sur les merveilles du règne végétal et animal; il parvint ainsi à modifier et améliorer les plans d'études et d'observations du monde des insectes dans notre propre pays.

A nous, apiculteurs, le Dr E.-A. Göldi s'est fait connaître par sa théorie suggestive sur la formation du sexe chez les abeilles (voir numéro de février 1917 du *Bulletin*). Il a présenté cette étude aux apiculteurs bernois, non pas avec un langage scientifique inabordable, mais de la façon aimable et modeste qui lui était propre. Il nourrissait le désir de voir confirmer sa théorie, née de l'insectologie comparée, par l'expérience et l'observation directes; il n'a pu voir se réaliser ce vœu qui reste comme un legs aux apiculteurs. Sa mort est une perte douloureuse pour l'apiculture scientifique et pour tous les véritables apiculteurs aussi.

Dr O. M.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Août.

Ce mois appelle déjà les préparatifs de mise en hivernage. Quoi ? En plein été parler d'hivernage ? Eh ! oui. Si vous attendez septembre ou octobre, vous pourrez bien donner encore les provisions nécessaires, mais elles seront mal placées, mal operculées et surtout, si des miellées ne viennent pas faire ce que vous devez faire, la ponte et la formation d'une jeune population seront bien compromises. Avec cela, vous compromettez l'hivernage de vos colonies et, par conséquence immédiate, leur développement favorable au printemps prochain. Or, de plus en plus, avec la disparition progressive de l'esparcette, c'est en vue de la floraison de la dent-de-lion et des arbres fruitiers que nous devons préparer nos bataillons ailés. Ainsi, toute l'année apicole se tient et des erreurs ou des retards à telle époque se répercutent aussi sur l'année entière et la ou les suivantes ; l'apiculteur qui veut progresser doit embrasser d'un coup d'œil les diverses époques de l'année apicole et non pas celle du moment seulement.

Au moment où nous écrivons (16 juillet), après une première décade très défavorable, juillet vient de nous donner quelques journées assez bonnes qui stimulent une nouvelle ponte; la plupart des ruches ont encore leur hausse; pour faire ce que nous préconisons ci-dessus, il faut attendre la fin de toute récolte, enlever les hausses naturellement et alors préparer les colonies d'hivernage; il faut sacrifier les non-valeurs pour concentrer tous ses soins aux bonnes ruchées et réserver à celles-ci les 8 kilos de sucre accordés par le Commissariat

central. Il sera de bonne méthode de resserrer un peu les colonies afin de concentrer la nourriture pour qu'elle soit bien à la portée des abeilles en hiver et au premier printemps.

Pour toutes ces opérations, il faut agir très rapidement quoiqu'avec le plus grand soin, car rapidement ne veut pas dire avec précipitation. Avant d'ouvrir votre ruche, sachez bien ce que vous voulez faire, et ne faites que cela; ayez tous les objets nécessaires prêts, sous la main, car le pillage est maintenant le grand ennemi. Rétrécissez les entrées, avant d'ouvrir votre ruche pour lui faciliter la défense, puis quand vous avez fini, refermez soigneusement, sans rien laisser autour de la colonie que vous avez opérée. Chacune de nos ruches représente actuellement une valeur précieuse, un capital productif et la demande de colonies et d'essaims est générale et intense.

Surveillez votre miel, si vous ne l'avez pas déjà vendu; récoltez toutes les parcelles de cire et continuez, en un mot, après la récolte, tous vos soins à ces abeilles qui vous ont procuré et vous procureront encore bien des joies.

Daillens, 16 juillet 1917.

Schumacher.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté à l'assemblée des délégués, à Lausanne, le 17 février.

L'épouvantable destruction qui sévit sur l'Europe, à laquelle nous assistons impuissants depuis bientôt trois ans, ne jette-t-elle pas un voile toujours plus impénétrable sur l'œuvre du Créateur. Ne semble-t-elle pas une tache dans l'œuvre si parfaite de la nature.

Mais si nous examinons cette nature, nous y voyons partout la guerre, la lutte pour l'existence. D'un côté l'œuvre de vie, de l'autre la mort. Voyez cette belle forêt de sapins; cet arbre majestueux qui domine et semble écraser tous les sujets qui, rabougris et chétifs végètent à ses pieds. Coupons-le et nous verrons bientôt ces mêmes sujets qu'il tenait en respect s'élancer et se disputer à leur tour la place du maître.

Voyez ce rucher pris soudain d'un accès de pillage; les ruches fortes se sont ruées sur les faibles, puis elles se sont ruées les unes sur les autres. Ces mêmes abeilles qui ont mis tant de soins à nourrir leurs jeunes sœurs au berceau sont soudain prises d'une rage de détruire, elles s'entretuent sans raison ni vergogne; elles font fi de leur vie pour assouvir leur rage.

Puis, quand ce souffle d'orage aura passé, que restera-t-il? Une œuvre de mort. Ces belles ruches auparavant si fières n'auront pas

même la satisfaction d'une victoire, tant elles seront décimées, fatiguées, brisées par l'effort.

N'est-ce pas là, Messieurs, l'image frappante de l'Europe ?

Et nous qui sommes au milieu du rucher sur lequel a soufflé ce vent de folie, nous qui n'aurons pas permis aux intruses de forcer le seuil de notre demeure, et qui contemplons avec tristesse les massacres qui se font autour de nous; saurons-nous faire respecter notre ruche ou résister à l'entraînement de cette curée générale?

Saurons-nous tirer parti des leçons que ce triste spectacle nous enseigne?

Nous sommes la seule ruchée restée indemne au milieu de ces colonies hier encore si fortes et si belles, mais dont il ne reste aujourd'hui que des ruines.

Les scènes du carnage fratricide auxquelles nous avons assisté sauront-elles nous inspirer un dégoût si profond qu'il enlève à jamais à nos générations futures l'idée de recommencer.

C'est là notre vœu le plus cher, mais nous n'osons l'espérer, car on ne changera pas la nature.

L'année dernière, à pareille époque, nous avions la perspective d'une grande tâche à accomplir; ne s'agissait-il pas, en effet, de l'application des modifications apportées aux bases fondamentales de notre société. C'était un travail gros de conséquences et que bon nombre de sections n'envisageaient pas sans quelques appréhensions.

Voilà qui est fait; c'est une opération qui n'a pas trop mal réussi, diraient des financiers. Avec un sentiment de vive satisfaction, nous constatons que loin d'être réduit à la portion congrue que l'on nous annonçait, le nombre de nos sociétaires a augmenté. Nous remercions chaleureusement les comités de cet heureux effort qui nous permet aujourd'hui de dire avec plaisir :

Notre *Bulletin* est sauvé.

Certes, Messieurs, la lutte n'est pas finie, si la vie de notre journal est assurée encore faut-il le nourrir.

Tout comme les embryons d'une jeune reine, ce fils adoptif de notre dévoué rédacteur a besoin d'une nourriture saine et abondante.

Que chacun donc fasse un petit effort pour apporter à cet enfant gâté sa part de la manne dont il a besoin.

Je m'adresse surtout à ceux des membres du corps enseignant qui ont le privilège de posséder des abeilles. Eux qui ont tant de facilité de transcrire leur pensée, qu'ils aident à l'occasion au collègue apiculteur, voir même un ancien élève qui n'ose pas prendre la plume.

Mais je les vois venir mes gaillards : « Quoi, tout le jour à l'attache vous pensez encore qu'on va passer nos loisirs à rédiger des articles. »

Pourtant cela vous coûterait si peu, Messieurs. Comme nous le disait très judicieusement M. Schumacher, pour que notre journal soit cossu il faut de l'étoffe; il faut une pile d'articles en réserve dans laquelle le rédacteur puisse fourrager tout à son aise.

Une société comme la nôtre a besoin pour prospérer, non seulement de cotisations, mais de l'affection et du dévouement de tous ses membres.

Mieux que personne nous nous rendons compte que la période actuelle n'est pas agréable. Aux mauvaises années qui se succèdent, il faut ajouter le renchérissement de ce sucre si nécessaire à la conservation de nos colonies.

Cette coïncidence de mauvaises années avec le prix élevé du sucre semble, si ce n'est marquer un temps d'arrêt, du moins entraver sensiblement le développement de notre société.

Est-ce à dire que nous devons emboîter le pas des « jamais contents » et nous décourager? Non, au contraire; l'union fait la force. C'est aujourd'hui plus que jamais que les apiculteurs romands doivent se sentir les coudes, qu'ils doivent se grouper en un faisceau compact autour d'un seul et même drapeau. Et quoique nous ne voyions rien encore à l'horizon, souvenons-nous que chaque jour qui s'écoule est cependant un acheminement vers la fin de cette période critique.

Soyons patients et devant l'œuvre de dévastation qui nous obsède, sachons nous abstenir de toute manifestation inutile.

Le programme de travail que vous avez confié à notre comité pour 1916 ne donne pas lieu à des remarques particulières, quoique laborieux à plus d'un poste, témoin les quatre cent trente et quelques lettres, cartes et demandes de toute sorte qui sont parvenues à notre président. Je me bornerai donc à vous rappeler ce qui a été fait. Soucieux de l'état des finances, notre comité n'a eu que deux séances plénières.

La première le 2 juin. Dans cette séance il s'est occupé des questions suivantes :

a) Sur demande de la Fédération des Sociétés romandes d'agriculture, il a décidé d'ouvrir une souscription en faveur des apiculteurs malheureux du nord de la France et de la Belgique. Comme vous avez pu le voir dans le journal, cette souscription a produit à ce jour la somme de 402 fr. 20 qui a été remise à M. Mury, caissier de la fédération, à Lausanne.

Nous avons adressé au comité de la fédération une lettre pour lui rappeler la destination des sommes remises, estimant que cet argent doit servir avant tout à la cause apicole.

Cette souscription reste ouverte et je me permets de la recommander encore chaleureusement à votre générosité.

b) Sur demande, nous avons accordé un subside éventuel de 30 fr. en faveur de la station de fécondation de reines que le groupe de la Gruyère se proposait d'installer. Le groupe gruyérien n'ayant pas envoyé l'avant-projet et le rapport demandé, ce subside n'a pas été versé.

c) Donnant suite à la proposition faite à l'assemblée des délégués du 19 février dernier au sujet du contrôle du miel, le comité, vu les frais de déplacement occasionnés à ce sujet, a décidé de diviser en plusieurs groupements les régions de contrôle, soit : Berne (le Jura), canton de Neuchâtel, canton de Fribourg, le Valais, Genève et deux ou trois arrondissements pour le canton de Vaud.

Ces fédérations auront à désigner au comité de la Romande un contrôleur comme prévu à l'art. 3 du règlement sur le contrôle du miel. M. Chapuisat reste chef du contrôle pour trancher les différences d'appréciations éventuelles; il lui sera attribué une région de contrôle.

Quoique avisés de cette décision, les présidents de ces divers groupements ne nous ont pas encore fait connaître les noms de ces contrôleurs. Nous supposons que la pénurie de miel de 1916 en est seule la cause et nous les invitons cependant, à toute éventualité, de bien vouloir régulariser la chose. La seconde séance du comité a eu lieu également à Lausanne, le 13 novembre.

Dans cette séance le comité a pris connaissance et a fait sien le rapport sur le concours de ruchers échu à la partie Haut-Valais.

Puis il s'est occupé de différentes questions administratives, entre autres d'un cours sur la loque donné à Berne sous les auspices du Département fédéral de l'agriculture, en l'absence de représentants de la Suisse romande; de l'impression du catalogue de la bibliothèque; a fixé à 4 fr. le prix de l'abonnement annuel au *Bulletin* pour les non sociétaires; d'un local permettant de remiser les archives ainsi que le matériel de toute sorte appartenant à la société.

Un local qui aurait merveilleusement convenu à cet usage fut mis à notre disposition dans l'ancien bâtiment du Champ-de-l'Air, mais il nous a été retiré au dernier moment sous prétexte qu'on aurait besoin de cette petite salle pour autre chose et nous avons le regret de vous dire que toutes les démarches que nous avons faites tant auprès du Département de l'agriculture du canton de Vaud qu'auprès de l'architecte de l'Etat sont restées sans résultat.

Le canton de Neuchâtel auquel nous nous sommes adressés en désespoir de cause aurait volontiers mis à notre disposition pour nos

archives un local dans les sous-sol du Château; mais ce que nous désirons serait plutôt une chambre saine, d'un accès facile, dans laquelle nous puissions installer sous forme de musée tout ce qui appartient à la Société romande.

Nous continuons nos recherches et nous ne désespérons pas de trouver quelque chose, car il est de toute importance que nous mettions en lieu sûr ces documents et matériel par trop encombrants pour être laissés chez l'un ou l'autre des membres du comité.

Nous avons encore examiné, avant de le soumettre à l'assemblée de ce jour, le cas dans lequel se trouve la section de l'Abeille fribourgeoise.

Comme il importait de procéder d'une façon uniforme aux mesures précédentes la mise en vigueur de nos nouveaux statuts, le bureau a pris l'initiative de réunir MM. les présidents de sections en séances plénières. Ces séances ont eu lieu : à Lausanne, le 1^{er} octobre pour les cantons de Vaud, Genève et Valais, et le 8 octobre à Neuchâtel pour Neuchâtel, Jura bernois et Fribourg.

Toutes les sections se sont fait représenter, sauf le canton de Fribourg; M. l'abbé Colliard excusé, l'Abeille fribourgeoise ne jugeant pas la chose opportune et le groupe de la Gruyère sans excuse.

A la suite de toutes les mesures prises lors de ces réunions, vous étiez certainement en droit d'attendre que le numéro de janvier de notre journal fut reçu sans accrocs par chacun des apiculteurs portés dans nos listes. Malheureusement, cela n'a pas été le cas, le numéro de février, comme celui de janvier, a suscité force réclamations.

A part cela, Messieurs, la question des sucres a été un gros souci pour votre bureau.

Il importait d'être traité d'égal à égal avec nos collègues de la Suisse alémanique.

Quoique cela n'ait pas été tout seul, cette question est actuellement résolue à la satisfaction de quasi tout le monde. Cet effet du groupement est un heureux pas de fait; encore a-t-il fallu la guerre pour nous y amener.

Les subsides qui nous ont été alloués par la fédération sont les suivants :

| | |
|---|------------------|
| Pour les concours de ruchers | Fr. 300 — |
| Pour pesées de ruches | » 200 — |
| Pour conférences et achat de livres à prix réduit . . | » 216 — |
| Total, | <u>Fr. 716 —</u> |

Ces sommes ainsi que la note des frais du jury ont été intégralement payées par la fédération, laquelle a droit à tous nos remerciements.

Il y a eu onze conférences données durant l'année, savoir :

Le 23 janvier, Vallorbes, M. Forestier, anatomie de l'abeille.

Le 6 février, Moudon, M. Læsser, ruchers en plein vent et ruchers fermés.

Le 10 mars, Neuchâtel, M. Forestier, utilité de l'abeille, sa culture.

Le 2 avril, Châtel-Saint-Denis, M. Bretagne, les soins à donner au printemps.

Le 2 avril, La Chaux-de-Fonds, M. Ruffy, élevage des reines.

Le 11 mai, Monthey, M. V. Chatton, essaimage et élevage des reines.

Le 28 mai, Poliez-le-Grand, M. Bretagne, des opérations courantes en apiculture.

Le 28 mai, Lancy, M. Marguerat, élevage des reines.

Le 26 novembre, Lausanne, M. Bretagne, insuffisance des récoltes, faut-il oui ou non augmenter son rucher.

Le 26 novembre, Genève, M. Forestier, anatomie de l'abeille.

Ces conférences ont coûté 177 fr. 05 et l'achat des livres à prix réduit 36 fr. 95.

Les conférences, à part une ou deux exceptions, nous paraissent trop peu fréquentées. Cela ne démontre-t-il pas le peu d'intérêt de notre jeunesse aux questions pourtant si actuelles et si vitales de notre agriculture.

Quand les cinémas cesseront-ils de faire courir sur l'écran ces scènes fantastiques qui faussent l'esprit de notre jeunesse pour les remplacer par des scènes d'enseignement pratique?

Usant de leur prestige, quel merveilleux moyen n'auraient-ils pas de stimuler ces jeunes cerveaux et de leur inculquer des souvenirs dont ils auraient au moins que faire plus tard.

Nous avons salué avec plaisir une décision du Département de l'agriculture du canton de Vaud qui a introduit l'apiculture au nombre des sujets de conférences qu'il fait traiter durant l'hiver 1916-17.

Espérons que nombreuses seront les sociétés qui profiteront de cet avantage.

Nous voudrions aussi que cet exemple fut suivi par les cantons voisins.

Maintenant, Messieurs, si nous passons rapidement en revue l'année 1916, quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette année de misère. Elle est cependant riche en enseignements.

L'hiver trop doux de 1915-16 n'a pas été favorable à nos ruches. Vous souvient-il en janvier, que les primevères et les violettes parfumaient déjà les talus ?

Les abeilles n'ont pas eu ce temps de repos complet qui leur est pourtant si nécessaire. Les mères se sont mises trop tôt à pondre, puis,

les interminables bourrasques du printemps aidant, la ponte s'est ralentie et dans quelques cas presque arrêtée. Cet arrêt, survenu cinq à six semaines avant la récolte coïncidait juste pour faire échouer celle-ci. Les régions du Jura ont particulièrement souffert de ces vents du nord glacés.

Par contre, la ponte précoce de 1916 mit dans la joie nos collègues des régions du plateau, lorsque par cette semaine idéale d'avril les cerisiers et la dent-de-lion rivalisaient d'ardeur pour offrir au soleil leurs corolles brillantes, ils virent de leurs ruches les bataillons serrés s'en livrer à cœur joie.

Plus tard également, au moment de l'esparcette, rarement la campagne fut plus belle, prairies naturelles ou artificielles tout était rouge de ces fleurs souriantes qui semblent demander nos insectes. Mais malgré cette profusion de fleurs qui dura trois semaines, la bascule restait basse; si par hasard dans quelques régions favorisées elle s'avisait de monter un peu durant le jour, cette augmentation avait vite disparu durant la nuit suivante. La température trop basse des nuits du 25 mai au 15 juin est donc seule la cause de la disette de 1916. Et s'il avait plu à la nature de nous accorder durant cette série des nuits douces, c'est au contraire une abondance extraordinaire qu'il en serait résulté. Nous nous sommes souvent demandés si le déplacement d'air causé par le bombardement intense qui sévissait à ce moment-là dans le Nord n'était pas la cause du refroidissement des couches supérieures de l'atmosphère.

Je ne vous le décrirai pas, car vous l'avez tous encore en mémoire, le triste spectacle qu'offraient nos ruches durant l'été.

Regorgeant d'une population qui ne savait que faire, patiemment ces ruchées attendaient une manne qui ne venait pas.

Lorsqu'il fallut nourrir, les vieilles abeilles qui n'avaient pu s'user par un travail profitable à leur maître encombraient la ruche, inutiles, mais qui s'en donnaient à cœur joie d'emplir ces rayons par trop vides avec ces copieuses rations de chaque soir. A peine sur la ruche, ils n'étaient déjà plus. Et, les protestations du portemonnaie à part, c'était vraiment un plaisir de nourrir.

Puis vint l'hiver, hiver qui s'annonçait un peu tôt avec les froids de novembre; suivi par un décembre trop doux et enfin couronné par un janvier comme nous en désirions un depuis longtemps.

Maintenant nos ruches sont tranquilles, elles goûtent ce repos bien-faisant qui leur permettra, la saison venue, de reprendre leur vie si active. Cependant, malgré cette série de froid la vie n'est pas arrêtée dans les ruches. Hier, 9 février, par -10° , à pas de loup, je me suis approché des ruches; me penchant jusqu'au niveau du trou de vol

largement ouvert, j'entendis dans plusieurs ruches ce bruissement doux indiquant une quiétude parfaite et l'apiculteur qui n'a pas été parcimonieux peut attendre en toute sécurité le renouveau.

A Novalles, la ruche sur bascule, ruche forte, a diminué de 5 kg. 500 du 5 octobre au 5 janvier.

Quant aux enseignements de cette année néfaste, ils sont là, frappants, mais différents pour chacun. A chacun donc d'en apprécier la valeur.

Un seul avertissement : Soyons comme les vierges sages de l'Évangile, ayons toujours nos ruches prêtes pour la récolte, nous souvenant qu'il suffit pour cela de quelques jours propices. Et si la récolte attendue n'arrive pas, il nous restera la satisfaction du devoir accompli.

Passant à l'activité des sections, nous constatons avec plaisir qu'il y a progrès. Toutes ont répondu au questionnaire, sauf deux : Val-de-Ruz et le groupe de la Gruyère. Nous nous demandons si MM. les présidents reçoivent nos communications ou si nous les adressons à faux.

Toutes les questions ont reçu réponse, sauf deux sections qui se sont abstenues pour une question. Je ne fais pas un grief à ceux de ces messieurs qui n'ont pas jugé à propos de s'étendre longuement sur certaines réponses et leur sais plutôt gré d'avoir appliqué par analogie le précepte : « Si vous n'avez rien de bien à dire de quelqu'un, n'en dites pas de mal. »

Des réponses à la question I : Nombre des sociétaires avec chiffres sur augmentation ou diminution.

Il résulte que les 25 sections qui ont bien voulu répondre groupaient au début de 1916 1884 sociétaires, auquel chiffre il y a lieu d'ajouter 95 augmentations durant l'année, déduction faite de 70 démissions.

15 sections ont enregistré des augmentations, tandis que 9 seulement notent des défections.

Comme recrutement de nouveaux membres, le Valais tient le record ; de 164 qu'il était au 1^{er} janvier 1916, ce chiffre arrivait à 219 en décembre et se monte aujourd'hui à 251 pour 1917 (263 aux dernières nouvelles).

Vu les difficultés des voies de communication, les apiculteurs valaisiens viennent de prendre tout dernièrement la décision de se grouper en sections.

Je remercie bien sincèrement MM. Heyrand et M. Gay pour l'impulsion nouvelle qu'ils viennent de donner à l'apiculture dans le canton du Valais.

Efforts faits pour recruter de nouveaux membres. Possibilité à ce sujet.

Il est notoire que trop de possesseurs d'abeilles se tiennent encore

éloignés de nos sociétés, témoin le canton de Genève qui, sur 375 propriétaires de ruche, ne compte que 141 membres à la Genevoise.

Comment faire pour amener tous ces récalcitrants dans le giron de la Romande? Cette question qui a déjà donné lieu à bien de la controverse fera, croyons-nous, l'objet de bien d'autres discussions.

C'est inutile de vouloir faire le bien des gens contre leur gré, nous disait quelqu'un dans sa réponse l'année dernière.

Est-ce à dire que nous devons arrêter là nos efforts et nous contenter du résultat acquis? Non, Messieurs, je ne le crois pas, car le proverbe dit : « Celui qui n'avance pas recule », ne soyons donc pas des esprits rétrogrades, au contraire, redoublons d'efforts et si les moyens employés jusqu'ici ne nous ont pas toujours réussi, créons-en d'autres.

Par une heureuse coïncidence, l'achat du sucre compense pour quelques-uns ce que la cotisation avait d'excessif. La certitude d'avoir part à la répartition est aussi quelque chose.

Seuls les bons apiculteurs cherchent à se rapprocher d'une société nous disent deux présidents. La remarque est parfaitement juste en elle-même, mais est-ce à dire que dans le giron des indifférents il n'y ait pas des apiculteurs capables de devenir de bons sociétaires.

Ce groupe des indifférents se divise généralement en trois catégories, savoir :

1° Les propriétaires d'abeilles trop fiers et trop imbus d'eux-mêmes. Ceux-là ne sont pas regrettables. Les deuxièmes sont les vrais indifférents, réfractaires au progrès, et les troisièmes sont ceux que l'avarice tient éloignés de tout ce qui n'est pas profit immédiat.

Le second groupement mérite particulièrement notre attention et parmi les moyens qui nous paraissent propres à les faire sortir de cette apathie nous citerons les suivants :

- a) Publier toutes réunions apicoles dans les journaux locaux avec invitation spéciale à tous les propriétaires d'abeilles;
- b) Avoir pour toute séance un programme bien préparé;
- c) Rendre les séances gaies, cultiver le rire;
- d) Par l'effort individuel faire ressortir chaque fois que l'occasion s'en présente les avantages du journal, faire lire à un voisin récalcitrant quelques articles susceptibles de l'intéresser;
- e) En dehors des conférences organiser des séances pratiques auxquelles il y a lieu de convier tous les amis des abeilles;
- f) Les inspecteurs de la loque peuvent aussi beaucoup pour le recrutement de nouveaux membres. Mais, le meilleur moyen de tous serait encore une abondante récolte.

Malheureusement, il ne dépend pas de nous, sans cela...

Activité.

Fort heureusement il n'y a que deux sections qui ont basé leur activité sur la récolte. Une autre section privée momentanément de sa reine, par maladie, n'a pas donné tout le brio dont elle avait l'habitude. A part cela l'activité est restée normale, plusieurs sections ont eu quatre voire même six réunions.

Dans deux sections on a agrémenté ces réunions de causeries, dont les sujets étaient introduits par des sociétaires préparés pour cela.

Les sections de Vaud, Neuchâtel et Jura-Berne ont repris leurs réunions d'ensemble comme du passé.

Un cours pratique d'apiculture en trois séances a été donné dans la Basse-Broye par les soins de la Fédération vaudoise. Ces cours sont d'autant plus à recommander qu'ils s'organisent avec peu de frais. Quand faire se peut, les réunions suivies de visite pratique de ruchers sont un des meilleurs moyens d'émulation.

Hivernage.

Quoique l'hiver 1915-16 fut très doux, l'hivernage se fit en général très bien grâce aux fréquentes sorties des abeilles.

La consommation indiquée comme très forte par place ne dépasse cependant pas celle d'une année moyenne. Les surprises inévitables qui se sont produites par-ci par-là ont été d'autant plus sensibles qu'elles ont atteint ceux qui prenaient l'habitude de nourrir avec par trop de parcimonie.

Fait à noter, dans la région de Porrentruy plusieurs ruchers ont très bien hiverné sur du miel noir, très foncé, récolté dans la seconde quinzaine d'août. Dans certaines régions, la mobilisation est aussi une des causes qui n'ont pas permis à certains apiculteurs de nourrir comme ils auraient voulu le faire.

Etat des ruchers.

Les pertes résultant de l'hivernage étant moins fortes que celles de l'hiver précédent, il y a accroissement très sensible et du nombre de ruchers et de celui des colonies. Nous remarquons que les pertes sont moins grandes dans les régions élevées que dans les endroits par trop abrités.

Le 7 % annoncé par le Valais est le plus gros chiffre. Malheureusement, les réponses ne donnent pas toutes les chiffres nécessaires, mais nous voyons cependant que l'augmentation sera très marquée; car rares sont les régions qui n'ont pas été gratifiées de nombreux essaims, 25-30 %, et même dans plusieurs cas on signale des ruchers qui ont jeté plus d'essaims qu'ils n'avaient de colonies.

Cet essaimage inconsideré nous paraît moins provenir de la région occupée par le rucher que de la façon dont il a été surveillé.

Le canton de Genève à lui seul accuse une augmentation de 26 propriétaires et de 522 colonies, et ce quoique la proportion de l'essaimage fut très réduite. Voilà des chiffres réjouissants.

Récolte.

Les chiffres reçus accusent pour 1916 une récolte encore plus irrégulière que celle de 1915.

Les régions favorisées ou la floraison de la dent-de-lion et des cerisiers a coïncidé avec la belle période d'avril annoncent une récolte allant jusqu'à 15 kg. de moyenne; alors que dans d'autres, plus retardées, elle est nulle. Seule la région de Porrentruy signale une seconde récolte appréciable survenue dans la seconde quinzaine d'août. Dans cette même région on signale à la mi-juin des essaims et des ruches qui les ont jetés mortes de faim. Toute la région du Jura, parfois si favorisée, n'a rien fait. La Côte neuchâteloise annonce 2 à 5 kg., récolte de juin.

La différence d'appréciation entre deux ruchers parfois rapprochés me fait songer qu'il doit y avoir un malentendu au sujet de ce qu'on doit appeler la récolte. A mon avis, ce qu'on pourrait appeler récolte marchande serait la quantité nette du miel mis en bidons par l'apiculteur divisée par le nombre de ruches et non pas les augmentations nettes de la ruche sur bascule.

Il y aurait lieu de s'entendre sur ce point.

Malgré sa réapparition dans le Jura nord, toutes les stations s'accordent à dire que l'esparcette, cette fleur par excellence, n'a rien donné en 1916.

Mise en hivernage.

Les réponses à cette question nous obligent à relever un point sur lequel il importe de se mettre d'accord.

Ainsi telle section indique que la mise en hivernage s'est effectuée au commencement d'août, alors que d'autres disent qu'elle a eu lieu en octobre.

Dans les réponses, bien entendu, on confond quelques fois la mise en hivernage avec le nourrissage préliminaire; deux opérations pourtant bien distinctes et qui ne s'opèrent pas simultanément.

A mon humble avis, la mise en hivernage est la dernière opération faite au rucher avant l'hiver. Elle doit se pratiquer les derniers jours de septembre ou les premiers jours d'octobre au plus tard. C'est alors qu'on enlève les cadres inutiles et qu'on répartit et met en bonne place les provisions. Depuis cette opération, l'apiculteur digne de ce

nom ne doit plus avoir à « bougrasser » dans ses ruches jusqu'au milieu de mars suivant.

Tandis que la préparation à l'hivernage, soit le nourrissage préliminaire, doit commencer au moins deux mois avant la mise en hivernage.

Les non initiés ou les non convaincus feraient bien à cet effet de relire les très judicieux articles sur ce sujet écrits par M. Schumacher dans le *Bulletin*.

Ceci dit, nous voyons que le nourrissage en vue de l'hivernage a pu commencer en temps voulu.

Les quantités de sucre utilisées à cet effet varient entre 5 et 15 kg. par colonie, quoique ce dernier chiffre ne soit indiqué que par une section.

Partout où le nourrissage a commencé de bonne heure, on signale de belles colonies pour la mise en hivernage.

Nous connaissons des apiculteurs qui n'ont prélevé les hausses qu'au moment où ils ont reçu le sucre; inutile de dire que s'il restait peu de chose dans ces hausses, par contre les ruchées étaient de toute beauté.

Le Valais prévoit de fortes pertes chez les non sociétaires qui n'ont pas eu la faculté de recevoir du sucre.

La section des Montagnes neuchâteloises signale des retardataires distribuant encore des provisions fin octobre. Nous serions reconnaissant au président s'il voulait bien nous faire rapport, au printemps, sur l'état de ces colonies nourries fin octobre.

Achat de sucre en commun.

Le vœu général, sur cette question grosse de conséquences pour l'avenir de l'apiculture, est que le comité de la Romande veuille bien continuer ce qu'il a fait l'an passé.

Il ne nous paraît pas que, pour le moment du moins, il y ait autre chose à faire.

Tant que le sucre sera denrée monopolisée se faisant rare comme en ce moment, il ne sera pas de trop de tous nos efforts réunis pour l'obtenir.

Plus tard, si jamais le marché du sucre redevient libre, et que de nouveau les grossistes se concurrencent entre eux, il y aura lieu d'examiner les achats sur de nouvelles bases.

En tout état de cause, nous devons partir du principe que le groupement aura toujours des avantages sur le marché individuel, et vous avez pu voir que l'enquête sur les quantités nécessaires n'offre pas des difficultés insurmontables.

« Les paysans, moins prétentieux que les apiculteurs au point de vue de la malice, ont très bien su se grouper pour faire leurs achats en commun, pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? »

La mise au concours de la fourniture à des conditions arrêtées par nous, nous paraît le moyen de l'avenir. Pour cela il faut une entière confiance, depuis le bas au sommet de l'échelle. Nous voulons croire que les essais que nous sommes forcés de faire pendant la guerre contribueront à affermir cette confiance.

Avenches voudrait que le sucre livré au détail le fut au prix du gros; ça c'est un peu demander, encore faudrait-il s'entendre sur le terme détail.

Nyon, réfractaire l'an passé, se rallie au vœu général, pendant la guerre tout au moins.

La Côte vaudoise n'est pas centralisatrice et voudrait faire ses commandes elle-même.

Le Pied du Chasseral signale le fait que des négociants grossistes auraient profité de s'approvisionner au détriment des apiculteurs.

Jura nord voudrait que la remise du détail soit laissée aux négociants qui rivalisent de zèle pour fournir leurs clients apiculteurs.

Les Alpes voudrait l'envoi de chaque commande directement au souscripteur, et termine en émettant le vœu, bien légitime du reste, de ne pas avoir besoin de sucre en 1917.

En général, les vœux énoncés ne sont pas irréalisables, tout cela n'est qu'une question d'étude et de mise au point; mais encore pour réussir faut-il de la bonne volonté de la part de chacun. Nous attirons tout spécialement votre attention sur ce point, Messieurs. Il y a encore trop de sociétaires qui ne se souviennent de faire partie d'une section que lorsqu'il s'agit d'en tirer un profit. A témoin, le 13 février nous recevions une lettre conçue en ces termes :

« Ne connaissant pas le nom du président de la section (des Alpes) à laquelle nous nous rattachons, nous vous prions de prendre note de notre commande. » Etait joint un bulletin signé de quatre noms. *Voilà certainement des sociétaires, si j'étais le président de cette section, auxquels je tirerais les oreilles.*

Prix des miels. Bourse des miels.

Les prix sont très différents et oscillent entre 2 fr. 50 et 3 fr. 20 pour le gros en juin, pour arriver à 3 fr. 70 en novembre, et entre 3 fr. et 4 fr. 50 pour le détail. On a le sentiment que, aussitôt l'état général de la récolte connu, les prix se sont relevés.

Ce fait n'indique-t-il pas suffisamment l'opportunité que chacun soit renseigné; c'est pourquoi, passant à l'application du système

énoncé l'année dernière, le comité a fait imprimer des cartes renseignements qui seront distribuées selon le programme de M. Schumacher, qui a bien voulu également se charger de recueillir tous les renseignements du champ d'activité de la Romande.

Par ce moyen nous espérons être à même d'empêcher ces ventes prématurées qui avilissent les prix.

L'idée préconisant la fixation d'un prix uniforme pour tous est irréalisable en elle-même, car autant d'apiculteurs autant de conditions différentes dans la vente. Tout au plus pourrait-on commencer par établir un minimum du prix de vente.

Tous les miels sont vendus, et pour cause... à 4 fr. 50 au détail, Genève tient le record; tandis que Cossonay a vu des premières ventes en gros à 2 fr. 50 en juin, les Alpes indique 3 fr. 80 en novembre.

Lausanne se plaint amèrement de ce que ni la Romande, ni la Fédération vaudoise n'a osé fixer le prix de vente et qu'elle a dû le faire elle-même.

Nous répondrons que Lausanne est placée dans des conditions toutes spéciales, nombre de ses ruchers, situés sur des pentes ensoleillées, ont déjà fait leur récolte alors que dans d'autres sections ils se réveillent à peine. Tous les étrangers s'impatientent d'avoir du miel nouveau. Qui a-t-il donc d'étonnant que la vente commence à Lausanne.

D'autre part, cette section verrait-elle avec plaisir que le comité central vint lui dire : « Vous vendrez votre miel tant » ? J'en doute fort. Que Lausanne et les sections placées pour cela continuent donc de satisfaire leur clientèle aussi tôt que possible, nous ne leur en ferons pas un grief, car nous savons que les premiers miels étant très recherchés, le prix en est toujours rémunérateur.

Et la Bourse des miels ne doit pas être créée tant en vue de la réglementation du prix du miel, mais plutôt pour empêcher les ventes à prix dérisoires.

Nous passons maintenant aux vœux émis par les sections.

L'Abeille fribourgeoise nous dit à ce sujet : « La grande préoccupation de notre comité en 1916 fut de résoudre le problème des obligations financières imposées à notre section en 1917.

La plus importante de ces obligations est celle imposée par la Romande, soit du paiement d'une cotisation de 3 fr. 50 par membre, abonnement au *Bulletin* compris.

A cette cotisation, nous devons y en ajouter une deuxième de 1 fr. 50 pour la section; ce qui portera la cotisation à percevoir de nos membres à 5 fr. Afin d'être exactement renseignés sur l'accueil que feraient

nos sociétaires à un remboursement de pareil montant, nous avons adressé à chacun d'eux une circulaire les invitant à nous informer s'ils acceptaient de payer une cotisation annuelle de 5 fr. avec abonnement gratuit au *Bulletin* au lieu d'une cotisation de 2 fr. payée jusqu'à ce jour. Sur 100 membres que compte notre société, 33 ont répondu affirmativement, 40 refusent catégoriquement le paiement d'une cotisation de 5 fr. et 27 n'ont pas encore répondu. »

Le rapporteur ajoute : « Il est certain que les 33 apiculteurs qui ont répondu affirmativement constituent l'élite des apiculteurs de notre district. »

Eh bien, Messieurs, cette dernière phrase ne constitue-t-elle pas la meilleure défense de notre cause?

Ces 33 apiculteurs intelligents, clairvoyants, qui n'hésitent pas à répondre oui malgré la forme tendancieuse dont la question leur est présentée ne nous prouvent-ils pas que si le comité de l'Abeille s'était donné autant de mal pour l'*affirmative* de la question comme il s'en est donné pour la *négative*, le déficit de la section eût été sensiblement réduit. Vous compatissez, Messieurs de l'Abeille au petit apiculteur qui ne possède que deux ou trois ruches et pour lequel 5 fr. sont déjà une part du modeste bénéfice réalisé. L'idée est louable; mais qui nous dira que ce même modeste apiculteur, grâce au *Bulletin*, n'aura pas cinq ou six ruches l'an prochain.

En toute chose il faut un commencement, et nous croyons que les apiculteurs commençant petitement, tout en ne négligeant aucune occasion de s'instruire, feront de meilleurs maîtres que ceux qui, dès leurs débuts, semblent vouloir bouleverser le monde.

Parmi les vœux émis nous remarquons celui-ci : « Donner une liste des conférenciers et des sujets qu'ils traitent. » C'est pour répondre à ce vœu que je me suis fait un devoir de donner dans le présent rapport la liste des conférences données en 1916.

D'autre part, il ne faudrait pas qu'il y eût trop de monotonie dans les conférences et en laissant à l'initiative des sections le choix du sujet, nous croyons rester mieux dans le but des conférences.

Un autre voudrait que le comité de la Romande imposât des conférences pour ramener un peu de vie dans les sections qui s'endorment.

A ce vœu, nous répondrons, non, il n'est pas logique que le comité de la Romande s'immisce dans le ménage intérieur des sections. Si vous faites partie d'une section qui s'endort, il vous reste un moyen, car c'est vous, les abeilles, qui commandez dans la ruche, essayez !

Nous continuerons donc comme du passé d'accorder dans la mesure du possible toutes les conférences demandées en faisant appel aux

conférenciers, qui, dans chaque cas particulier, voudront bien se dévouer.

D'autre part, il nous a paru équitable que les sections nous rendent à leur tour quelque chose sur ce que nous leur accordons de grand cœur; c'est pourquoi, à l'avenir, nous exigeons, pour le *Bulletin*, de chaque section qui a reçu une conférence, un petit compte rendu sommaire, indiquant entre autres les principaux points traités par le conférencier.

Il en résultera que notre *Bulletin* sera toujours plus attrayant et cela fera connaître et sujets et conférenciers. Nous invitons toutes les sections à prendre note de ce qui précède et surtout à s'y conformer joyeusement, sans se faire tirer l'oreille.

Un autre vœu, émis celui-ci non par une section, mais par un échange de vues entre MM. Chaponnières et Oreiller à la suite de l'article de celui-ci « Entr'aide ».

Ce vœu mérite toute l'attention de l'assemblée des délégués, c'est pourquoi nous donnerons connaissance de cette correspondance en cours de séance et suivrons avec intérêt la discussion qu'il soulèvera. Et pour terminer, nous nous permettons de joindre notre vœu à celui de tous, qu'il nous soit donné pour 1917 de recueillir une abondante récolte et cela guérira bien des choses.

Novalles, février 1917.

A. Mayor.

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

(Rapport du préposé pour 1916)

Voici le court rapport que j'ai à présenter comme préposé aux Assurances sur l'activité de notre société dans cette branche, en 1916.

Il a été heureux pour les apiculteurs que notre assurance contre les accidents survenus à la suite des piqûres ait fonctionné sans accroc l'an dernier, car elle a été bien mise à contribution. La Winterthur a eu à trancher sur six cas; elle en a admis quatre, qui ont été réglés par le versement de 2537 fr. 35, à titre d'indemnités. Nous en verrons le détail dans un instant.

Le premier recours s'est présenté à Cronay, avant ma nomination comme préposé. Il a été réglé par une somme de 20 francs, représentant le prix de quatre poules piquées par les abeilles d'un voisin, membre de la Romande.

Vous avez tous eu connaissance du deuxième cas qui s'est produit, soit l'accident arrivé lors du transport des ruches de M. Tallant à la montagne, en juin dernier. A la suite d'une secousse plus forte que les

autres, imprimée à la voiture qui portait les ruches, deux de celles-ci tombèrent, s'ouvrirent et les bestioles, furieuses du traitement qu'elles subissaient depuis plusieurs heures, firent si bien sentir leurs aiguillons qu'un des chevaux dut être abattu sur place et que le second, après plusieurs semaines de repos, fut vendu pour un prix minime par la société assurante. Le résultat de tout cela fut le paiement de la somme de 2433 fr. 35, représentant la valeur des deux chevaux et une indemnité au voiturier.

Peu après m'arrivait de Payerne une lettre de M. Mossier, membre de la section de la Basse-Broie, réclamant des dédommagements en faveur de deux personnes piquées par ses abeilles. Comme il ne fut pas possible de savoir quand et où ces personnes agrédies par les abeilles, ni qui était réellement le propriétaire des bestioles, cette réclamation ne reposait pas sur des faits bien précis, elle fut écartée comme non fondée.

De même fut écartée la demande de M. Jaquier à Bussigny, lequel transmettait cependant un rapport d'une audience pénale du juge de paix du cercle de l'Isle, attestant que les abeilles de notre collègue en piquant quatre personnes à proximité du rucher, avaient rendu celles-ci incapables de continuer leurs travaux, d'où il en est résulté que le foin ayant séjourné trop longtemps dehors, avait perdu de sa valeur et condamnait l'apiculteur à payer 60 fr., soit 10 fr. à chacun des ouvriers et 20 fr. au propriétaire du foin. Malgré cela, la société d'assurance, estimant que les dommages réels causés par les abeilles n'étaient pas suffisamment établis, n'admit pas cette demande et M. Jaquier s'arrangea lui-même avec la partie plaignante.

A la fin d'août, c'étaient les abeilles de M. Cochet, de Montcherand, qui, à Ballaigues, piquaient assez gravement une demoiselle Leresche, travaillant près du rucher et la rendant incapable de toute occupation pendant plusieurs jours. Les intéressés se montrèrent très raisonnables et M. Cochet ne réclamait que les honoraires du médecin et les frais de médicaments, soit 12 fr. 50. La société fit droit à cette réclamation; mais si elle n'est pas encore liquidée, c'est que l'apiculteur en question a toujours négligé, jusqu'au 24 janvier dernier, de me renvoyer le reçu que je lui demandais de signer pour la société. Je désire pour notre collègue que cette quittance soit encore arrivée assez tôt pour être prise en considération.

Le 23 octobre, M. Marguerat, de la section genevoise, faisait aussi connaissance avec les accidents en déménageant son rucher de Chêne à Bernex. Une ruche s'étant ouverte en cours de route, les abeilles piquèrent deux personnes, très légèrement il est vrai, puisqu'elles ne formulèrent aucune réclamation, mais occasionnèrent, en outre, le bris.

d'un harnais, ce qui valut à notre collègue une dépense de 39 fr. 50, que l'assurance lui remboursa au commencement de novembre.

Enfin, le 6 novembre, M. Joseph Antonin, apiculteur à Vétroz (Valais), me narrait qu'un accident pareil au précédent lui était arrivé dans des circonstances identiques, ce qui lui occasionnait une dépense imprévue de 32 fr. pour réfection des limonières et du harnais, détériorés par le mulet piqué. Ces 32 fr. lui ont été remboursés à la fin du même mois.

Ainsi donc, comme vous venez de l'entendre, sur six accidents survenus en 1916 dans la Romande par suite de piqûres, la société d'assurance en a écarté deux et retenu quatre. Il a été payé 2537 fr. 35, somme déjà citée, pour ces accidents, soit 20 fr. pour le premier cas, 2433 fr. 35 pour le second, 12 fr. 50 pour le quatrième en date, 39 fr. 50 pour le cinquième et 32 fr. pour le sixième.

Il faut remonter à bien des années en arrière pour retrouver des chiffres aussi élevés. Pendant longtemps, la société d'assurance a fait de bonnes affaires avec nous. L'année dernière ne lui a pas été favorable, mais elle s'est aimablement exécutée.

De semblables accidents peuvent encore se produire et atteindre des chiffres d'indemnités plus élevés. Ils nous montrent clairement que pour le moment nous ne pouvons songer à devenir nos propres assureurs.

J'ai, en outre, eu deux fois à refuser de m'occuper de demandes d'indemnités d'apiculteurs ne faisant pas ou ne faisant plus partie de notre société. C'était le moment pour eux de songer que les 3 fr. 50 que nous demandons annuellement à nos sociétaires étaient déjà bien retrouvés par la sécurité résultant de l'assurance.

En qualité de préposé pour l'assurance, je me suis mis à l'entière disposition de mes collègues dans l'embarras; mais je n'ai cependant pas encore fait assez au gré de quelques-uns qui s'imaginent pouvoir réclamer des indemnités exagérées pour la moindre piqûre et qui pensent qu'ils peuvent user et même abuser de moi. Le contrat d'assurance a été publié dans le supplément de mai 1915 de notre *Bulletin*. Il n'a pu être adressé aux apiculteurs et j'ai dû les renvoyer à notre journal, ce qui n'a été du goût de chacun : « Pensez-vous peut-être, m'écrivait l'un d'eux, que j'aie le temps de chercher ce papier et que je dois être au courant de tous vos articles de contrat d'assurance ou autres. » Comme je n'avais pas plus de temps à ma disposition que mon collègue, il en est résulté que sa demande, non fondée du reste, est tombée à l'eau. Un autre réclame à grands cris, et peu civilement, le paiement de l'indemnité qui lui a été accordée; mais comme il ne juge pas à propos de me retourner le reçu que je dois présenter pour toucher les fonds, j'at-

tends tranquillement. Il en résulte que c'est moi qui suis fautif et que j'aurai « peut-être à supporter les conséquences de ce retard inexplicable ».

Or, je le répète, tout en restant à la disposition des apiculteurs pour tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin, je n'ai que faire des remontrances ou des menaces de gens par trop pressés et négligents.

L. Forestier.

UNE VISITE DANS UN RUCHER MODÈLE

J'ai eu la bonne fortune de visiter le rucher de M. Mahon, à Courfaivre. Je ne voudrais pas abuser de la modestie de cet apiculteur consommé autant que modeste, mais j'aimerais lui rendre ce qui lui est dû. A chaque réunion, de jeunes apiculteurs, tout imbus du succès qu'ils ont remporté grâce à beaucoup de chance mais peu de méthode, veulent empêcher de causer un ouvrier consommé, afin de pouvoir tenir le verbe haut; si vous prenez note de ce qu'ils vous disent aujourd'hui, vous constaterez à une prochaine réunion qu'ils vous expliqueront le contraire. Notre président cause peu, mais, chez lui, chaque mot ne vient pas d'une brochure, mais de son expérience.

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble du rucher, nous regardons les ruches sur bascules, qui ne sont pas réjouissantes pour le moment, car, malgré une belle journée, il n'y a pas un kilo de recette. Ensuite, nous ouvrons des ruches avec trois hausses, ce qui est très réjouissant.

Nous passons à la visite des ruches pour l'élevage des reines et, malgré nos précautions, nous réussissons à faire tuer une reine, qui fut prise pour une intruse en voulant s'enfuir.

En quittant le rucher, nous entrons dans l'atelier, dans lequel un novice trouve tout ce qu'il peut voir et envier : cadres de corps de ruche et de hausse pleins de miel et bâtis droits comme une planche passée à la raboteuse, cages pour l'introduction des reines, cages pour l'élevage. Il m'est impossible de vous rapporter tout ce que j'y ai vu, mais la nuit est arrivée trop tôt, hélas !

J'ai plus appris dans cet après-midi que je ne l'ai fait dans toutes les visites que, précédemment, j'ai pu faire.

Un reconnaissant.

Pesées de nos ruches sur bascule en juin 1917.

| STATIONS | Altitude mètres | Force de la colonie | Augmentation Grammes | Diminution Grammes | Journée la plus forte Grammes | DATE | Augmentation celle Grammes |
|------------------------------|--------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------------------|------|----------------------------------|
| Bramois (Valais) | 501 | Moyen. faible | 24300 | 900 | 2500 | 4 | 23400 |
| Outre-Vièze » | 401 | Bonne | 32750 | 2800 | 3400 | 8 | 29950 |
| St-Luc » | | » | 43200 | 1500 | 4500 | 19 | 41700 |
| Premploz » | 880 | » | 21900 | 1200 | 2000 | 19 | 20700 |
| Bulle (Fribourg) | 888 | Forte | 7700 | 900 | 1400 | 8 | 6800 |
| Châtel-St-Denis » | 819 | Moyenne forte | 10550 | 1850 | 800 | 4 | 8700 |
| Dompierre » | 475 | Forte | 11600 | 1600 | 1800 | 5 | 10000 |
| La Sonnaz » | 570 | Moyenne | 12900 | 500 | 1200 | 5 | 12400 |
| Châtelaine (Genève) | 430 | Bonne | 24650 | 3850 | 2750 | 7 | 20800 |
| Conches » | 425 | Moyenne | 21050 | 700 | 2100 | 3 | 20350 |
| Sullens (Vaud) | 608 | Bonne | 29800 | 1800 | 5100 | 5 | 28000 |
| Marnand » | 450 | » | 14100 | 1100 | 2600 | 5 | 13000 |
| Vuibroye » | 760 | Moyenne | 23000 | 1200 | 2000 | 5 | 21800 |
| Premier » | 872 | » | 36650 | 2650 | 3850 | 5 | 34000 |
| Esserts/Champ ^t » | 485 | Bonne | 14200 | 2100 | 2700 | 5 | 12100 |
| Coffrane (Neuchâtel) | 800 | » | 22000 | 5500 | 3600 | 14 | 16500 |
| Cernier » | 834 | » | 12800 | 1900 | 2250 | 16 | 10900 |
| Buttes » | 700 | a essaimé | 23200 | 2950 | 3000 | 16 | 20250 |
| Cormoret (J.-B.) | 711 | Moyenne | 15100 | 200 | 1800 | 16 | 14900 |
| Courfaivre a) » | 474 | » | 18150 | 2900 | 2800 | 4 | 15250 |
| » b) » | | » | 13300 | 3100 | 1800 | 5 | 10200 |
| Tavannes » | 761 | Moyenne forte | 30200 | 4500 | 3100 | 16 | 25700 |

A remarquer les dates des 5, 14 et 16 juin ont été de bonnes journées, mais il n'y a pas eu, malgré le beau temps, de ces apports exceptionnels ; le maximum a été obtenu à la station de Sullens (Vaud), par 5100. Voici plusieurs années que l'on n'avait pas pu constater des apports aussi réjouissants dans la majorité des stations d'observation.

NOUVELLES DES RUCHERS

C. P. Dadant, Hamilton, 3 février. — La cire est recherchée ici tout autant que dans votre pays. Ce sont les Russes qui nous en demandent. On nous en a demandé 200,000 livres, que nous avons été forcés de refuser de crainte de ne pouvoir suffire à nos commandes apicoles.

Nous avons eu hier un « record » de froid : -27° C. Mais le vent est au sud aujourd'hui et c'est déjà radouci. Dans le Canada, au nord d'ici, à Moose Jaw, ils ont eu -41° le jour précédent. Les abeilles, ici, ont heureusement eu une sortie le 28 janvier. Elles sont encore en bon état. Les commandent affluent, vu la bonne récolte de 1916 et le prix actif des miels.

E. Yersin, Fleurier, 6 mars 1917. — L'hiver long et froid que nous avons subi, et qui n'a pas l'air de prendre fin encore, n'a pas été meurtrier pour nos abeilles, au moins chez moi. Les 23 et 24 février, elles ont pu faire de fortes sorties par un bon soleil et j'ai eu le plaisir de constater qu'elles voltigeaient en parfaite santé. Très peu de mortes, consommation faible, pas de dysenterie. La ruche sur bascule n'accusait, depuis le 1^{er} septembre dernier au milieu de février, que 2 kg. 500 de diminution; depuis et à ce jour, par contre, il y a déjà 1 kg. en moins, preuve certaine que la ponte a commencé. Et maintenant puissions-nous avoir un été aussi chaud et beau que l'hiver a été froid et long et partant une bonne récolte; Vraiment, ce serait bien le moment !

Le printemps dernier j'avais constaté les premiers apports de pollen le 15 mars; cette année-ci, très probablement, ce sera plus tard encore !

M. Franç. Berthouzo, à Premploz (880 m.), le 20 juin 1917. — « Où allons-nous ? où allons-nous ? », s'écriait-on vers la fin avril en présence du retard du printemps, qui ne se décidait pas à venir ! Nos abeilles elles-mêmes paraissaient désolées. On avait beau nourrir, mais la population n'augmentait pas. Pour mon compte, j'ai constaté que dans l'ensemble les colonies n'étaient guère plus forte à la fin avril qu'à fin mars. Dans les ruches stimulées la ponte était plus fortement poussée, mais la mortalité tenait à peu près la même proportion en ce sens que le froid surprenait quantité d'abeilles qui ont toujours la démangeaison de sortir durant le nourrissage, lors même que le temps n'est pas aux excursions. Les colonies qui avaient encore leurs greniers moins dégarnis perdaient moins d'ouvrières, les porteuses d'eau seules étant exposées aux intempéries.

Malgré les longs froids persistants, l'hivernage s'était passé normale-

ment. En revoyant mes notes de première visite opérée du 18 au 26 mars, je retrouve : colonies en général assez populeuses pour la saison, mais consommation plutôt forte. Pour conserver la chaleur animale, nos avisées bestioles n'avaient pas trouvé mieux que de taper dru sur les provisions. Au fond, c'est logique, et nous ne pouvons leur en adresser des reproches, car à leur place nous en aurions fait autant. En agissant ainsi, elles comptaient peut-être aussi, par instinct, sur les secours qui leur arrivent au printemps... Si elles avaient pu prévoir quel sucre les attendait, elles se seraient peut-être réciproquement prêché l'économie. Ne pouvant dire du bien de cette marchandise de guerre, taisons-nous, de crainte d'en dire du mal. Tout au plus, pourrait-on conserver un petit échantillon à présenter dans des temps meilleurs à de futurs apiculteurs qui se plaindraient encore de quelque chose !

Décidément, je m'aperçois que ma plume trempe dans du venin. Changeons l'encre et hâtons-nous de féliciter le charmant mois de mai des prodiges opérés. Sachons élever des cœurs reconnaissants vers la divine Providence qui seule possède le secret de tirer le plus grand bien de ce que, dans notre étroite conception, nous considérons trop tôt comme un mal irréparable. Grâce au fait que la végétation avait eu un bon mois de retard au commencement de mai, nous avons eu cette chance de plus d'échapper au gel printannier, si redouté dans nos contrées viticoles surtout. Un mois plus tard, plus de retard déjà, la campagne est vraiment superbe dans son extraordinaire développement. Telle transformation en un temps si restreint est vraiment surprenante. La preuve en est qu'une brave octogénaire du village, dont la robuste constitution lui permet encore de vaquer aux travaux de la campagne, disait dernièrement : « J'ai quatre-vingts ans, mais je n'ai pas souvenir d'avoir vu en ma vie la vigne naître, donner des raisins en fleur et être attachée le même mois. »

Nos abeilles, tout en n'ayant pas cet avantage de la vie végétale dont le temps du développement est moins strictement restreint, ont de leur côté progressé en mai d'une façon merveilleuse et réjouissante, sans réussir toutefois à compenser totalement le retard.

La floraison des arbres fruitiers a bien donné pendant le temps trop court qu'elle a duré, mais toutes les colonies n'en purent bien efficacement bénéficier, pour le motif indiqué ci-dessus.

Ce que sera ici en définitive la récolte de cette année, on ne peut encore le dire. Les très bonnes ruches ont depuis quelque temps la seconde hausse, mais ce n'est que l'exception et combien sont encore loin d'avoir rempli la première ! Jusqu'à quand continuera la miel-

lée ? Le temps fut jusqu'ici favorable, bien que, dans nos versants à sol léger et exposés au midi, quelques bonnes pluies de plus auraient été les bienvenues pour le nectar.

Si la sécheresse persiste, forêts, talus des chemins, terrains bourgeoisiaux donneront peu de fleurs, et comme l'impitoyable faux commence déjà à raser les tables de nos butineuses, leur précieux festin doit bientôt toucher à sa fin et ainsi, une fois de plus, combien de numéros seront arrivés trop tard !

U. Gubler, Cortailod, 15 juillet. — Depuis le 5 juin, notre première récolte est terminée et si un bon miellat ne vient pas bonifier ce résultat l'année sera de nouveau bien médiocre ou pauvre pour nos apiculteurs.

Je pense que par ici la moyenne sera de 10 à 15 kilos par ruche. Le miel est d'un beau jaune-clair et d'un parfum délicieux et il se vend de 4 à 4 fr. 50 le kilo. Ce prix compensera un peu la quantité mars et avril n'étaient guère propices à nos pauvres bêtes ; froids, peu de journées qui leur permettaient de faire des sorties fructueuses. Cela fait qu'au commencement de mai presque toutes nos colonies étaient relativement encore faibles ; mais la végétation s'est réveillée avec une telle rapidité : dent-de-lion, abricotier, pêcher, cerisier, prunier, pommier et colza se mirent ensemble à fleurir, la miellée était si riche, mais passait si vite, que nos populations encore trop pauvres ne pouvaient pas en profiter suffisamment. Le 5 juin déjà nos bascules commencent à indiquer des diminutions et certaines colonies ont déjà perdu jusqu'à 5 kilos.

Les fortes chaleurs des derniers jours faisaient augurer l'apparition d'un riche miellat ; mais jusqu'à aujourd'hui on n'en a vu traces ; espérons que les canicules nous apporteront l'abondance.

François Berthousoz, Premploz, 16 juillet. — Voici une nouvelle campagne apicole qui, relativement à la récolte, touche à sa fin. Après une forte pluie qui, succédant à une période de sécheresse, fut la bienvenue dans nos campagnes assoiffées, les abeilles, demeurées quelques jours au repos, se remettent au travail. Il y a encore présentement quelques apports qui, si faibles qu'ils soient, font tout de même plaisir, autant que font froncer les sourcils les diminutions successives et prématurées que la balance accuse impitoyablement certaines années, en cette saison déjà.

L'extraction est en partie faite. Le miel est ici cette année d'une beauté et d'une pureté exceptionnelles. Le goût en est particulièrement exquis et le local d'extraction est inondé de son suave parfum. Il n'aura pas de peine à se vendre et ils auraient grandement tort ces

producteurs qui se hâteraient de le liquider à tout prix. Les accapareurs étrangers ne manquent pas, et si notre pays se voyait à l'automne déjà dépourvu de ce précieux produit, ces « emballés » pourraient bien y être pour quelque chose.

A part dans quelques ruches qui ont plutôt été l'exception, l'essaimage a été faible cette année. Chez moi il représente à cette heure le 20 % de l'effectif du printemps.

J. Stalé, Coffrane, 15 juillet. — D'une manière générale, mes abeilles paraissent avoir eu une tendance à emmagasiner le miel dans le corps de ruche au risque de restreindre la ponte ; j'ai même été obligé d'intercaler des cadres vides au centre pour donner de la place. L'essaimage a été très restreint : un essaim sur vingt ruches. Les personnes qui m'avaient demandé des essaims me pardonneront si je ne les ai pas expédiés. C'était une de ces ruches qui ne se développent pas normalement et sont méchantes à l'excès. Comme un voisin mettait à ma disposition un certain nombre d'alvéoles j'ai détruit la reine de l'essaim ainsi que les alvéoles et j'ai formé cinq ruchettes superbes. (J'ai mis à contribution une autre ruche aussi pour former ces cinq ruchettes.) Une de ces ruchettes m'a permis de sauver une ruche devenue orpheline et dont je désirais changer le caractère. J'ai réuni la ruchette à l'orpheline par le seul moyen de la fumée et quelques jours plus tard j'ai pu constater que la reine avait commencé sa ponte dans sa nouvelle demeure.

Et ceci m'a permis de constater qu'il est des opérations qu'il faut savoir oser. L'on conserve trop souvent des non-valeurs parce que l'on n'ose pas ; on se laisse dominer par le sentiment alors que la raison demande un peu de hardiesse ; et je suis heureux de constater aussi, par le *Bulletin*, que les audacieux augmentent. Cela m'a encouragé et je ne demande pas mieux que de joindre mes encouragements à tant d'autres, à condition toutefois que l'on sache ce que l'on veut et que l'on ne hasarde pas de ces opérations impossibles parce que contre nature.

M. François Micheloud, Bramois, 5 mars. — Les mésanges charbonnières m'ont causé la perte d'une ruchée par les dérangements qu'elles lui ont causés fin janvier et commencement de février par -15° à -17° C.

Au début de janvier il n'y avait que très peu de mortes et un couvain assez étendu d'après ce que j'ai vu en sortant les cadres après le dégât constaté et indiqué ci-dessus.
